

Bayeux le mercredi 3 juin 2020

L'équipe de direction

A

L'ensemble des responsables légaux de 4è-3è

Bonjour,

Je vous propose de prendre connaissance de l'organisation mise en place pour garantir une sécurité sanitaire maximum au sein du collège Alain Chartier pour l'accueil des élèves à partir du 8 juin.

Le collège accueillera dès le lundi 8 juin l'ensemble des 4 niveaux selon l'organisation suivante :

Les 6è et 5è seront accueillis les mardi et vendredi

Les 4è les lundi et jeudi

Les 3è les lundi, jeudi, mardi après-midi et vendredi après midi (demi pension impossible pour les mardi et vendredi)

Lors de ces derniers jours, les familles des élèves de 4è et 3è ont été contactées par les personnels de la vie scolaire, afin de savoir quels étaient les élèves qui reviendraient « physiquement » au collège à partir du lundi 8 juin.

A partir de ce sondage, il a été décidé de constituer deux groupes par classe afin de limiter à 15 élèves le nombre d'élèves accueillis dans les salles de cours. Pour les mêmes raisons, aucune demande de changement de groupe ne pourra être acceptée.

Le groupe 2 aura cours en semaine A (semaine du lundi 8 juin)

Le groupe 1 aura cours en semaine B (semaine du lundi 15 juin)

NB : Si les effectifs des 4B, 4C et 4F n'augmentent pas dans les jours à venir, les élèves de ces classes pourraient être accueillis toutes les semaines. Dans ce cas de figure, une information sera faite aux familles.

Aucun élève « non déclaré » présent ne sera admis au collège.

La demande de retour au collège d'élèves déclarés précédemment absents devra être communiquée à la vie scolaire au moins 48h à l'avance (jours ouvrés)

La constitution des groupes ainsi que les EDT vous seront communiqués via la messagerie pronote et/ou par mail. Les EDT seront également disponibles sur l'ENT dès le vendredi 5 juin.

Les familles des élèves de 4è et 3è qui ont choisi de poursuivre l'enseignement à domicile bénéficieront toujours du télé-enseignement mais l'accompagnement pédagogique ne pourra pas être aussi suivi. Seuls les élèves de Mme Dos Santos et M Le Cardinal seront assurés totalement à distance.

Les principes généraux qui ont été retenus afin de garantir une sécurité sanitaire maximum reposent sur :

- **La prise en charge totale des groupes d'élèves par un adulte à tout moment de la journée**
- **L'application de règles d'hygiène strictes et le respect des gestes barrière.**
- **Minimiser le nombre de contact entre les élèves.**

Pour ce faire, les emplois du temps ont été remaniés de manière à ne pas avoir de temps de permanence, d'organiser des heures d'arrivées, de départs et de passage au self échelonnées et de limiter les temps de récréation en extérieur (où la distanciation physiques est plus difficile à tenir pour des adolescents).

Voici le déroulement d'une journée « type » à lire avec vos enfants :

A la maison, avant d'arriver au collège

Chaque élève doit

- contrôler sa température car en cas de température supérieure ou égale à 37,5°C votre enfant ne sera pas accepté au collège.
- se laver les mains
- se rendre aux toilettes pour s'assurer de ne pas en avoir besoin avant la récréation du matin.
- Vérifier qu'il a bien tout son matériel car aucun prêt ne pourra avoir lieu entre élèves et/ou par son professeur.
- Il doit également se munir obligatoirement de **2 masques** (1 pour le matin et 1 pour l'après-midi) voire 3 quand il a EPS.
- Les élèves pourront se munir d'une gourde d'eau pour venir au collège (les sodas, jus de fruits ou toutes autres sortes de boissons ne seront pas acceptées).

Arrivée au collège

Les élèves doivent arriver « masqués » 15 minutes avant l'heure de la première heure de cours afin de ne pas générer d'attroupement devant la grille collège.

Chacun des élèves sera pris en charge par un personnel d'éducation ou de direction, dans une zone d'attente où sa température sera « reprise » et ses mains « hydroalcoolisées ». La personne en charge du groupe le montera en salle de classe.

Déroulement des cours et précautions sanitaires

Afin de réduire au maximum les interactions physiques entre les personnes, seuls les professeurs se déplaceront entre les salles de classe. Pour ce faire, une salle a été attribuée à chaque groupe et seuls les changements pour une salle de SVT, technologie et physique-chimie seront possibles. Lorsque les groupes auront cours dans une de ces salles, ils y resteront pour la demi-journée et ce sont les professeurs des autres disciplines qui y viendront. Ces salles de sciences seront soigneusement nettoyées entre chaque groupe par le personnel d'entretien du collège.

Le cas particulier de l'EPS : Les élèves pourront se voir proposer des cours « théoriques » en salle ou bien une activité en extérieur dans ou aux alentours du collège (randonnées pédestres par exemple). Des consignes sanitaires très strictes données par des instances gouvernementales seront appliquées pour l'exercice de ces activités et garantir la sécurité de tous.

Les temps de récréation

Des temps de « pause » seront organisés lorsque l'emploi du temps prévoit 3 ou 4 heures de cours par demi-journée. Lorsque le groupe aura 3 heures de cours, un temps de pause en classe sera prévu. Un personnel d'éducation ou de direction se mettra alors à la disposition des élèves qui auront besoin de se rendre au WC.

Lorsque le groupe aura 4 heures de cours, un temps de 15 minutes en extérieur sera organisé. Le professeur en charge du groupe accompagnera ses élèves dans une zone de la cour de récréation qui sera surveillée par un personnel d'éducation ou de direction.

Le temps de midi

Afin de permettre les conditions de sécurité sanitaire maximum sur le temps du midi, la pause méridienne est limitée à 1 heure. Avant de quitter la salle de classe, chaque élève devra se munir de son deuxième masque afin de pouvoir le changer après le repas. Le groupe sera accompagné par son professeur jusqu'à un espace de rendez-vous. Un personnel d'éducation

ou de direction prendra en charge le groupe lors de son passage à la cantine où chacun des élèves devra se laver les mains et respecter les distances de sécurité d'1m avec ses camarades. Pendant le repas, aucune circulation ne sera autorisée. A la fin du repas, chaque élève se lavera les mains, le groupe sera accompagné jusqu'à une zone de la cour de récréation en attendant de remonter en classe.

Les élèves qui ne mangent pas à la cantine auront 1 heure pour se restaurer et revenir au collège où ils seront pris en charge sur une zone dédiée.

La facturation de la demi-pension se fait désormais en fonction du nombre de repas pris. Néanmoins, un repas (chaud ou froid) sera préparé pour tous les élèves inscrit à la demi pension. Si votre enfant devait être absent de la cantine, merci de nous le communiquer le plus tôt possible.

A la fin des cours

Le groupe sera accompagné jusqu'à la grille de sortie où aucun regroupement ne sera autorisé.

Accès au collège pour les personnes extérieures

Les personnes extérieures au collège pourront rentrer dans les locaux uniquement sur rendez-vous. Elles devront se présenter à l'accueil du collège avec un masque, se laver les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition et se soumettre à une prise de température.

Je tiens à préciser que les détails de l'organisation retenue pour la reprise de l'accueil des élèves a reçu l'approbation du Conseil d'Administration qui s'est tenu le jeudi 14 mai à 17h45.

Assurés de travailler ensemble pour nos élèves, vos enfants, dans un esprit de partage, d'entraide et de soutien, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Principale,
Nelly Cuciz



La Principale Adjointe,
Anne-Sophie de Vassoigne

